

**Offre en stage pour les étudiant e s HES soins infirmiers
MADH – Hospitalisation médecine des addictions**

Afin que vous puissiez vous préparer au mieux pour votre stage, voici quelques informations qui pourront vous être utiles :

1. Carte d'identité :

| | |
|-------------|---|
| Institution | Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) |
| Département | Département de psychiatrie |
| Service | MAD – Médecine des addictions |
| Unité | MADH – Hospitalisation médecine des addictions |
| Coordonnées | CHUV Département de psychiatrie Route de Cery 16 1008 Prilly Tél : 021 314 89 90 // 079 556 13 07 Psychiatrie générale adulte - CHUV |

2. Missions principales :

Unité cantonale de soins hospitaliers spécialisés. Elle prend en charge les personnes souffrant de troubles liés à l'usage non médical de substances psychoactives qui nécessitent une structure médicalisée d'encadrement 24 heures sur 24. Elle propose des séjours programmés ou en urgences. Cette unité de soins travaille en lien avec les autres unités du Service de médecine des addictions et les autres unités hospitalières du Département de psychiatrie du CHUV, ainsi que l'ensemble du réseau addictologique cantonal. Ce réseau garantit une continuité dans les soins, pendant et après le séjour hospitalier.

3. Organisation du service :

Localisation géographique : 16/00 (Accès avec badge sécurisé)

Nombre de lits : 23 lits

4. Pédagogie :

- Encadrement par l'équipe
- Bilans réguliers
- Supervision des soins relationnels
- Supervision des groupes thérapeutiques
- Accès intranet
- Documentation de référence et protocoles de prise en charge
- Références bibliographiques liées au contexte de soins

5. Patientèle :

Personnes adultes souffrant de troubles psychiques ou physiques liés aux conduites addictives avec ou sans substances et désireuses d'entrer dans une démarche de soins spécifique nécessitant des soins hospitaliers.

6 : Encadrement

Consulter la liste de ICS – ICUS – PF du Département de Psychiatrie

7. Informations complémentaires :

Arrivée en stage : Rendez-vous le premier jour du stage à la réception de l'hôpital de Cery à 009h00 pour séance d'accueil en stage.

Repas : Cafétéria mise à disposition de 11h30 à 13h30. Sur les autres horaires, les repas sont à la charge de l'étudiant.

Blouses : Tenue civile correcte exigée avec port du badge.

Transports publics : LEB arrêt Cery Fleur-de-Lys, Bus 4 arrêt Prilly-Coudraie, Bus 2 arrêt Lausanne-Désert, Bus 33 arrêt Prilly Coudraie (depuis Renens/Malley). Parking payant à disposition.

| Date | Version | Rédaction | Validation | Classement |
|------------|---------|-----------|------------|---------------------------------|
| 28.03.2025 | 2.2025 | V. Jaquet | D. Drozdek | DP/Coordination |